

Profil de vulnérabilité des eaux de baignade

Date d'élaboration du profil : Avril 2011
Prochaine révision du profil : Avril 2014

Baignade Centre plage Le Touquet



Caractéristiques de la zone de baignade

Nom baignade : Centre plage
Commune : Le Touquet
Département : Pas de Calais
Région : Nord Pas de Calais
Responsable baignade : Monsieur le Maire
Surveillance baignade : 1/07 au 31/08 de 9h à 19h et les week-ends du 01/05 au 01/07 et du 01/09 au 15/09 de 12h à 18 h
Saison balnéaire : 15 juin / 15 septembre
Coordonnées Lambert II : 546 086 m / 2 614 496 m
Nature plage : Sable
Dimension plage : 810 x 60 m
Equipements de la plage :



Localisation de la baignade et des principales sources de contamination



Principales sources de pollution

N°	Rejets	Fréquence	Risque	Actions
1	La Canche	Continu	Fort	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
6	Rejet pluvial	Temps de pluie	Moyen	1, 6
7	Centre THALAMER	Continu	Faible	

Qualité bactériologique des eaux de baignade Directive 76/160/CE

Année	2007	2008	2009	2010
Classement	20B	20B	20B	21B

A : Bonne qualité
B : Qualité moyenne
C : Momentanément polluée
D : Mauvaise qualité

Le nombre situé avant la lettre correspond au nombre de prélèvements effectués dans l'année.

Les résultats des dernières analyses sont disponibles sur :
<http://baignades.sante.gouv.fr>

Autres risques sanitaires

- Non : Absence de prolifération de macroalgues et de phytoplanctons dangereux pour la baignade

Episodes de pollution des 4 dernières années

Date	Type de pollution	Origine	Fermeture de la baignade	Durée
22/08/2007	Microbiologique	Forte pluie et vent NW	Non	

Plan d'actions

1. Contrôle et mise en conformité des branchements des particuliers
2. Suppression des rejets directs dans l'estuaire de la Canche
3. Extension de l'assainissement collectif
4. Réhabilitation des réseaux d'eaux usées du Touquet
5. Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif
6. Maîtrise des rejets pluviaux – Techniques alternatives
7. Bassin versant de la Canche :
 - Mise en conformité des assainissements collectifs
 - Maîtrise de la pollution pluviale rejetée par les réseaux unitaires
 - Mise en place des Services Publics d'Assainissement Non Collectif



www.gingergroupe.com